

## MAIRIE DE MALAFRETAZ

N°2021-17

## Extrait du registre des délibérations

Séance du 12 avril 2021

L'an deux-mil-vingt-et-un le douze avril à vingt heures zéro minute, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle d'animation de la commune sous la présidence de Gary LEROUX, Maire.

Nombre de Membres en exercice : 15

Nombre de Membres présents : 14

Nombre de Membres Votants : 15

Date de la Convocation : 8 avril 2021

Présents : M. Gary LEROUX, Mme Sandra PENIN, M. Jérôme CHAVANEL, Mme Annick FALCAND, Mme Dominique MICHEL, M. Christophe TRIPOZ, M. Sylvain BELFIS, M. Franck BOUVARD, Mme Nathalie AUPOIL-DANTHON, M. Vincent GUICHARDAN, Mme Florence PIRAT, Mme Laurie PASCAL, Mme Sandra RUCH, M. Bruno BOURY

Excusés : M. Patrick VERNOUX (ayant donné procuration à M Gary Leroux).

Secrétaire de séance : Mme Laurie Pascal

**DISSOLUTION DU SIVOM – INTEGRATION DES RESULTATS**

Vu La délibération du 23 novembre 2020 acceptant la dissolution et les conditions de liquidation du SIVOM d'Agglomération Jayat – Malafretaz – Montrevel en Bresse

Monsieur le Maire présente la balance de transfert des valeurs du budget du Sivom vers le budget des communes membres, établie par la Trésorière selon les modalités de dissolution fixées par l'arrêté préfectoral du 30 décembre 2020.

Il présente les résultats du Sivom à intégrer pour la commune de Malafretaz :

- 1268.71 € de déficit de fonctionnement
- 35 313.51 € d'excédent d'investissement

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

**ACCEPTTE** les résultats du SIVOM à intégrer au budget général de la commune

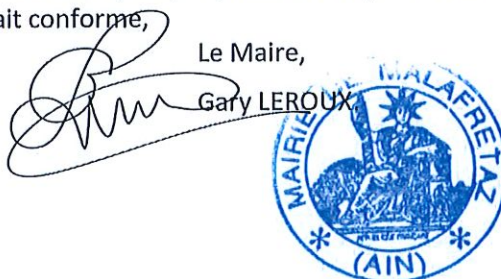
**DIT** que la reprise de ces résultats sera prévue dans la délibération modificative n°1 du budget général.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Gary LEROUX



Délibération certifiée exécutoire

Reçue en Préfecture le 18/05/2021

Publiée le 19/05/2021

Le Maire,  
G LEROUX

Accusé de réception en préfecture  
001-210102299-20210412-2021-17-DE  
Date de télétransmission : 18/05/2021  
Date de réception préfecture : 18/05/2021